

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son troisième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le mardi 25 mai 2004, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif.

Question à l'étude :

Le projet de loi 21 — *Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Non-Smokers Health Protection Act (Various Acts Amended)*.

Composition du Comité :

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. ROCAN remplace M. GOERTZEN;
- M^{me} DRIEDGER remplace M. SCHULER;
- M. le *ministre* STRUTHERS remplace M^{me} BRICK;
- M. le *ministre* RONDEAU remplace M^{me} la *ministre* MCGIFFORD;
- M. le *ministre* SMITH remplace M. le *ministre* SELINGER;
- M^{me} BRICK remplace M^{me} la *ministre* ALLAN;
- M. SANTOS remplace M. le *ministre* SMITH.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu 20 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 21 — *Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Non-Smokers Health Protection Act (Various Acts Amended)* :

Rob Cunningham	National Cancer Society et Société canadienne du cancer (section du Manitoba)
Aaron Yanofsky	Manitoba Youth for Clean Air
JoAnn Douglas et Vhana Moldowan	Manitoba Lung Association
D ^r Jay Duncan	Manitoba Medical Association
Mervin Toderian	Office régional de la santé des Parcs
Deanne Olson	Rivercrest Motor Hotel
Walter Kuz	The Rennie Hotel
D ^r Sandra Burt	University of Waterloo, département des sciences politiques
Heidi Howarth	Trails West Hotel
Edna Milne	Fort Rouge et Anciens combattants des forces impériales
John Petrinka	Veterans' Association
Murray Gibson	Manitoba Tobacco Reduction Alliance
Margaret Bernherdt-Lowdon	Fondation des maladies du coeur du Manitoba
D ^r Dhaliwal	Action cancer Manitoba
Ken Leslie	Alliance manitobaine de prévention des maladies chroniques
D ^r Sande Harlos	Office régional de la santé de Winnipeg
D ^r Joel Kettner	Médecin hygiéniste en chef
Jim Baker	Manitoba Hotel Association
Rob Hilliard and Pete Walker	Manitoba Federation of Labour
Sheila Babiman	Duke of Kent Legion

Exposés écrits :

Le Comité a reçu quatre exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 21 — *Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Non-Smokers Health Protection Act (Various Acts Amended)* :

Roslyn Cullen	Office régional de la santé d'Assiniboine
Larry Hogue et Carmel Olson	Office régional de la santé de Brandon
Michael Ferrabee	Association canadienne des restaurants et des services alimentaires
Randy B. Lock	Offices régionaux de la santé du Manitoba

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N° 21) — *Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Non-Smokers Health Protection Act (Various Acts Amended)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

Il est proposé que l'alinéa g) de la définition de « endroit public fermé », figurant à l'alinéa 2(2)b) du projet de loi, soit amendé par suppression de « , à l'exception de ceux qui font partie d'une catégorie prévue par règlement ».

Il est proposé que le paragraphe 1(2), figurant au paragraphe 2(6) du projet de loi, soit amendé par suppression de « , qui sont un endroit public fermé au sens du paragraphe (1) ».

Il est proposé que l'alinéa 9(1)a.1), figurant B l'alinéa 7a) du projet de loi, soit supprimé.

La présidente,

Rapport présenté par :

M^{me} Marilynne BRICK

Le 25 mai 2004